

LE PEUPLE TRAVAILLEUR.

MONTREAL, MARDI 12 MARS, 1850.

après l'avoir proposée aux personnes du sexe, comme un modèle à suivre avec d'autant plus d'empressement qu'elle était leur concitoyenne, il les conjura de vivre d'une manière si chrétienne que la vénérable Jeanne Leber, bien loin de les condamner au jugement dernier, se rendit plutôt leur avocate. Enfin, il termina son discours en demandant à Dieu que cette belle âme fût toujours la protection de sa patrie dans le ciel puisque déjà tant de fois pendant sa vie elle avait détourné par ses prières les fléaux de la guerre et de la peste de dessus Montréal. Ensuite le saint corps fut reporté dans l'Eglise des Sœurs de la Congrégation où il fut inhumé auprès de celui de M. Jacques Leber, son père, qui avait choisi là sa sépulture. On voit encore l'épithaphe de cette sainte fille dans l'Eglise des Sœurs de la Congrégation, placée au côté droit en entrant, proche de la porte. En cette Eglise reposait aussi le cœur de M. Pierre Leber, son frère, décédé en 1707, dont le corps avait été inhumé à l'Hôpital général de Montréal, dont il avait été un des premiers fondateurs.

M. Jacques Leber, père, était un riche marchand, qui par sa profiture reconnue s'était attiré l'estime de tout le Canada. Il vécut toujours, en vrai serviteur de Dieu, éloigné du faste, des plaisirs et des maximes du monde, dans les pratiques d'une solide piété, gardant l'équité envers le prochain aux dépens même de ses intérêts, supportant fort paisiblement le blâme de ceux qui sans savoir ses intentions censuraient sa conduite. Il ne refusa jamais rien à sa chère fille, et contribua ainsi à tout le bien qu'elle fit, se réjouissant de voir qu'elle employait si utilement les richesses que par ses soins il lui avait légitimement acquises. Ses deux fils étaient aussi des hommes vraiment chrétiens et dignes imitateurs des vertus de leur père.

La mémoire de la vénérable Jeanne Leber, dont la famille existe encore à Montréal et à Laprairie a été et est encore en vénération chez les Sœurs de la Congrégation qui ont reçu d'elle tant de biens spirituels et temporels; elles la révèrent à bon droit comme une de leurs plus signalées bienfaitrices. Sa vie manuscrite est à la Congrégation, et il serait à souhaiter qu'on la publiât pour l'édification du Canada; rien de plus propre que la vie des Saints, principalement de ceux qui ont vécu dans le même pays que nous, à réveiller la foi et l'amour de la perfection. Ne puis-je pas, se dit-on, faire ce qu'a fait celui qui a été ce que je suis dans le même endroit.

Jeanne Leber avait une singulière dévotion à la Sainte Vierge et à notre Seigneur résidant jour et nuit sur nos autels pour notre amour. C'est cette dévotion à Marie qui lui porta à bâtir presque à ses frais l'église des Sœurs de la Congrégation telle qu'on la voit encore, excepté les ornemens ajoutés depuis quelques années. C'est sa dévotion envers J. C. dans le Saint Sacrement qui lui fit fonder dans l'église des Sœurs de la Congrégation la Messe qui s'y dit tous les jours pour la communauté, et l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement. C'est pourquoi une des Sœurs est toujours devant le Saint Sacrement; ainsi cette fille, qui voit et aime Dieu à découvert dans le ciel, l'adore et le prie encore sur la terre par celles qu'elle a chargées de continuer ce qu'elle fait ici-bas toute sa vie.

Je ne doute pas que, si la foi portait encore des personnes à invoquer cette sainte fille, elle nous recussent des secours particuliers. Sa charité si grande envers les hommes autrui, quand elle était parmi eux, l'est bien davantage maintenant qu'elle est à celui qui est la source de la charité!

Lorsque l'on considère la position du canadien-français en Canada, l'état où il se trouve, soumis à une oligarchie anglaise, entouré d'un peuple composé d'éléments si hétérogènes, et dont la langue, les mœurs et les manières sont si différentes des nôtres; les relations journalières qu'il a avec cette nation, tout cela nous démontre que la langue dont parle ce peuple devient d'une importance majeure pour le canadien-français.

Aussi, pour s'en convaincre d'avantage, il ne suffit que de jeter un coup d'œil sur la société qui nous entoure, le grand nombre de personnes d'outre-mer qui viennent chaque année grossir la population anglaise, l'obligation qu'il y a même pour chaque membre de notre société en Canada de transiger presque journellement avec l'anglais. — Or, nous voyant ainsi en contact en tout lieu et partout avec l'étranger, que pouvons-nous faire sans la connaissance parfaite de cette langue? Tout homme, quelque soit sa position dans la société, sent ce puissant besoin.

Nous ne partageons en rien ce système d'égoïsme national qui voudrait essayer de s'isoler dans le monde, et qui croirait peser autant à lui seul que le monde entier. Cela est contraire aux règles de la plus saine logique! Se priver d'apprendre la langue anglaise, de peur de perdre notre nationalité, ce serait se rendre faible, tandis que la connaître, la savoir, c'est doubler sa force! Eh bien! interrogeons sérieusement les circonstances. Voyons les périls que l'on court, et demandons-nous ensuite avec sincérité, comment pourrions-nous lutter en voulant se priver d'un avantage si bien reconnu.

Nous sommes, avouons-le, à la veille de ces jours critiques, où les nations ont besoin de toute leur énergie et de toute leur unanimité pour se préserver. Dieu seul connaît le jour des crises, mais ce tems est plus gros que tout autre d'inévitables évènements.

Lorsque nous disons qu'il est nécessaire d'étudier l'anglais, nous ne disons pas qu'il faut négliger l'étude de notre propre langue; non, du tout, nous sommes loin de penser à une semblable imprudence, car notre désir est que cette belle langue, dont le mécanisme est si beau, puisse toujours être préférée à tout autre; mais, après la langue maternelle, étudions l'anglais, car cette langue devient essentiellement nécessaire.

Alors, tout en faisant un dernier effort pour soutenir notre cause, nous serons plus forts, et nous pourrions nous rallier avec avantage, tout en défendant nos droits, pour lesquels il est beau de vaincre, pour lesquels il est beau de souffrir, et beau encore de succomber!

CONSEIL DE VILLE.

LUNDI soir, 11 mars 1850.

ELECTION DU MAIRE.

PRÉSENTS: — Les Echevins Bourret, Lyman et LeRoque; les Conseillers Wilson, Beaudry, Lynch, Homier, Macfarlane, Grenier, Whitlaw, Leclair, Hall, McGrath, Atwater, Lamarche et McDonald.

La séance s'ouvre, à 7 1/2 p. m.
Proposé par l'Echevin Lyman, secondé par le Conseiller Atwater:

Que le Conseiller Holmes soit élu Maire pour le terme prochain;

Pour, 5. M. Lyman, Echevin; les Conseillers Wilson, Macfarlane, McGrath et Atwater.

CONTRE, M. Les Echevins Bourret et LeRoque; les Conseillers Beaudry, Lynch, Homier, Grenier, Whitlaw, Leclair, Hall, Lamarche et McDonald.

Proposé par le Conseiller Hall, secondé par le Conseiller Whitlaw:

Que, E. R. Fabre, ecuyer, soit ré-élu Maire;

Pour, 10. M. Lyman, Echevin; les Conseillers Beaudry, Macfarlane, Whitlaw, Leclair, Hall, McGrath, Atwater, Lamarche et McDonald.

CONTRE, 6. Les Echevins Bourret et LeRoque; les conseillers Wilson, Lynch, Homier et Grenier.

Messieurs Wilson, Macfarlane et Grenier, furent nommés Echevins à l'unanimité. — Après quoi le Maire et les Echevins prêtèrent le serment d'office et le conseil s'ajourna à Jeudi prochain à 7 p. m.

GRAND ASSAUT D'ARMES. — Vendredi dernier a eu lieu le second Grand Assaut d'Armes, tel qu'annoncé précédemment, à la Salle des Odd Fellows, grande rue St. Jacques. Le capitaine LOVELACE, assisté de M. ESCALONNE, Maître d'Armes également, ont ouvert la soirée par la partie au mur qui s'est terminée par un combat avec les masques, dans lequel vous deux ont déployé tout le talent qu'on leur connaît depuis longtemps; ensuite, les élèves du premier ont fait l'exercice au sal re, dont ils se sont acquittés avec avantage, étant la plupart tout-à-fait novices dans ce genre de science et d'amusement en même tems. Un ou deux amateurs avec un maître d'armes se sont tour à tour exercés à qui mieux mieux; les amateurs souvent le disputant au maître, et lui portant des bottes que celui-ci était bien obligé de recevoir bon gré mal gré.

A notre agréable surprise, il y avait beaucoup de dames et de messieurs, la salle étant presque pleine. Nous sommes flattés de voir que le public de Montréal prend goût à patroniser ces exercices, et nous engageons M. LOVELACE à nous donner un troisième assaut. Il paraît qu'il rencontre beaucoup d'encouragement dans le nombre de ses élèves qui augmentent tous les jours.

Enfin comme toute la soirée s'est terminée à la satisfaction du public, et des dames, surtout, pour qui ce genre de spectacle est tout-à-fait nouveau dans ce pays. — L'excellente bande militaire du 19me régiment nous a flatté l'oreille agréablement par les brillantes polkas, valses, et autres morceaux de musique qu'elle a joué avec un tact et un goût qui ne peut être surpassé. — Nous oublions de dire un mot d'un tout jeune élève, fils de M. Joseph Roch-Lettoré, à peine assez grand et assez fort pour porter son arme. Ce petit enfant s'est distingué par son adresse et promet de devenir un habile tireur. Pour terminer, nous dirons donc avec le capitaine LOVELACE: "Honneur aux Armes!"

L'hon. Dominick D'ay ayant adressé une lettre à l'orateur de l'Assemblée législative, résignant son siège comme membre pour le comté de Mégantic, l'élection pour ce comté aura probablement lieu sous peu.

Le Dr. Scott, de Toronto, a été nommé substituant médical de l'Asile provincial des Lunatiques.

L'élection de Sherbrooke est terminée, et M. Sanborn, le candidat annexioniste, a été élu par une majorité de trente.

LE GAZ. — Pas encore de mesure de prise pour l'éclairage des rues; il est à espérer que cet état de choses ne se prolongera pas, et que la Corporation verra à y remédier promptement de manière ou d'autre; car les citoyens chaque jour sont exposés aux plus grands dangers.

Le *Moniteur* nous informe qu'un M. Francœur a été arrêté et battu jeudi soir par trois ou quatre individus dans la rue Notre-Dame. Le *Transcript* parle d'un M. John Dier qui dans la crainte d'être écrasé par une voiture qu'il n'avait pas vu approcher à cause de l'obscurité, s'est cassé la jambe en voulant sauter sur le trottoir.

INCENDIE. — Le feu s'est déclaré jeudi soir dans la partie supérieure de la maison de M. Kelly, rue des Allemands; le toit de la maison, et une partie du ménage devint la proie des flammes avant qu'on put maîtriser les flammes.

Nous empruntons de *La Minerve* l'extrait suivant:

TRISTE ACCIDENT. — Nous apprenons avec regret que la famille de M. J. E. Guilbault, botaniste, vient d'être plongée dans le deuil par suite d'un accident bien déplorable. Hier après-midi, un nommé Olivier Henrichon était occupé à nettoyer sa cour, à la Côte des Neiges, lorsque plusieurs enfants qui s'y trouvaient s'amuser, lancèrent des boules de neige sur un cheval qui était attaché dans l'écurie, près de la porte. Après plusieurs avertissements de la part de Henri bon de se retirer, ce dernier perdit patience et lança sur les enfants qui n'étaient qu'à quelques pas de lui, une pelle de fer qu'il tenait à la main. Malheureusement l'instrument alla frapper la tête de l'enfant de M. Guilbault, âgé de 7 ans et 7 mois, et l'infortuné tomba et expira quelques instants après, le coup ayant porté sur le derrière de la tête et fracassé le crâne.

M. le coroner Courval fut appelé, et se rendit immédiatement sur les lieux pour faire l'enquête. Le verdict